

L'Amap des Volontaires

Mode d'emploi !



L'Amap des Volontaires

<https://amapdesvolontaires.fr/>

Présidente : **Sarah** (06 74 19 36 59)

Trésorière: **Sakina** (06 83 41 73 54)

Contact : amapdesvolontaires@gmail.com

D'autres bénévoles participent à faire vivre l'Amap et nos différents partenariats, vous trouverez un "Qui fait Quoi" [ici](#).



Les distributions

Elles ont lieu le lundi de 18h30 à 19h30 au Foyer de Grenelle (17 rue de l'Avre, 75015).

Vous trouverez **le planning des distributions** [ici](#) et chaque semaine vous recevrez une à deux e-mails de rappel (contenu du panier et volontariat pour la distribution).

Les légumes et le pain sont distribués en vrac, vous devez donc **venir avec des sacs ou des boîtes** pour les récupérer.

A votre arrivée, **pensez à signer la feuille d'émargement** qui permet de suivre la distribution. Attention à ne prendre que ce qui correspond à vos contrats (les fruits de Chloé sont une option, le pain de Sophie correspond à un contrat distinct, tout comme les œufs de Marie et les fruits de la maison Gaillard).

Si vous êtes en retard, prévenez Sakina (06 83 41 73 54) ou Malika (06 70 71 90 68) pour qu'elles puissent préparer votre panier. Au-delà de 19h45, il vous faudra trouver une solution auprès d'elles pour récupérer votre panier.

L'Amap dispose d'un **groupe Whatsapp** sur lequel vous pouvez partager des recettes, prévenir de votre retard ou trouver un·e amapien·ne qui puisse récupérer votre panier à votre place.

Les distributions sont assurées par les adhérent·e·s qui s'engagent, à la signature du contrat, à en assurer **3 par saison** en s'inscrivant sur [le planning des distributions](#).

Lorsque vous participez à la distribution, vous devez arriver à **18h15** pour préparer (installer tables, nappes et balances, décharger légumes et préparer la feuille d'émargement) et rester un peu après 19h30 (rangement et nettoyage).

Les distributions sont aussi et surtout **un moment de convivialité** où on apprend à se connaître, on échange des recettes, et on découvre de nouveaux légumes et de nouvelles façons de les cuisiner!

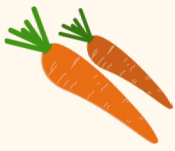


La revente de paniers

Si vous êtes en vacances ou absent.e, vous pouvez proposer votre panier à la revente. Pour rappel, les intermittents sont prioritaires.

La marche à suivre est expliquée sur [le tableau de suivi ventes/rachats des paniers](#).





L'Amap des Volontaires

Mode d'emploi !



Les producteurs

Maraîchage : **Chloé Jakubowicz**, installée à Vienne-en-Arthies dans le Vexin (contrat à l'année), fournit les légumes cultivés en agriculture biologique de sa ferme.

Boulangerie : **Sophie Carpentier** fournit le pain qu'elle pétrit et cuit dans le fournil située sur la ferme maraîchère de Chloé - farines biologiques (contrat à l'année).

Oeufs : **Marie Legris**, située à Longnes (Yvelines), fournit les œufs biologiques (contrat à l'année).

Pommes-Poires : la **maison Gaillard**, située dans les Yvelines, fournit pommes et poires biologiques (contrat saisonnier septembre-mars).

Fruits rouges : ils sont également fournis par la **Maison Gaillard** (contrat saisonnier - juin/juillet).

Aromates, sirops, tisanes : **la ferme Sapousse**, située dans l'Essonne, propose des plantes aromatiques, sirops et autres produits biologiques (2 livraisons par an : décembre / juin).

Vins : le **Clos Aguiem**, situé dans l'Hérault, propose des vins biologiques (1 livraison : probablement en décembre).

Miel : **Florent Charras**, situé en Ardèche, propose miels biologiques, nougats et pains d'épices (1 à 2 livraisons: autonome et printemps).

Châtaignes et dérivés : le **Pré des Maresques**, situé dans les Cévennes, propose des châtaignes et ses dérivés (1 livraison : fin d'année).

Laine : la **ferme des P'tits bergers**, située dans le Loiret, propose de la laine mohair et des produits tricotés (1 livraison : décembre).

Fleurs : **Les Invasifs**, association située sur le campus Necker dans le 15ème arrondissement, fournit des bouquets de fleurs (contrat saisonnier : mars-septembre/octobre).



Les sorties à la ferme

Chloé, notre maraîchère, organise régulièrement des sorties à la ferme (le samedi ou le dimanche). Vous vous engagez à participer à l'une de ces sorties à la signature du contrat. Vous recevrez régulièrement des e-mails pour vous en informer avec possibilité de co-voiturage pour s'y rendre.

D'autres de nos producteurs partenaires organisent des sorties à la ferme dont vous serez tenus informé·e·s.



L'Assemblée Générale de l'Amap

Chaque année, l'association organise au moins une Assemblée générale. En tant qu'adhérent·e·s vous êtes invité·e·s à y participer et à voter pour approuver les comptes et renouveler le bureau. C'est aussi un temps d'échange et de partage sur le fonctionnement de l'AMAP.

Si vous avez des questions n'hésitez pas à nous contacter !